Mouvement des Entreprises de France

Geoffroy Roux de Bézieux : les entreprises ne doivent pas devenir « le bouc-émissaire d'une révolte fiscale

Publié le 7 décembre 2018

Invité ce matin de France Inter, le président du Medef a lancé un appel au calme. « Revendiquer et manifester c'est un droit mais l'ultraviolence qui a l'air de se déchaîner est extrêmement dangereuse (...). On est en train de fracturer la société du vivre ensemble », a déclaré Geoffroy Roux de Bézieux. Avant de lancer un appel au gouvernement : « dans le commerce et l'hôtellerie certains commencent à avoir des problèmes de trésorerie. Des mesures ont été mises en place mais je crois qu'il va falloir aller plus loin », juge le président du Medef qui demande « un moratoire sur les cotisations sociales » pour « éviter des faillites en janvier ou février d'entreprises qui ne pourront plus payer les salaires ».

En attendant, les entreprises sont en train de devenir « *le bouc émissaire d'une révolte fiscale* », s'est inquiété le président du Medef. La crise d'aujourd'hui « *c'est d'abord une révolte fiscale d'automobilistes* », a-t-il rappelé. Et « *on l'a un peu oubliée parce que tout le monde s'est aggloméré autour. Mais à l'origine, ce sont des gens qui disent : il y a trop de taxes, trop d'impôts* », ce qui est d'ailleurs avéré par le classement de l'OCDE où la France figure en tête des pays les plus taxés du monde. « *Je comprends les problèmes de pouvoir d'achat mais le problème, c'est d'abord les impôts et les taxes et malheureusement aucun gouvernement depuis trente ans n'a baissé les impôts* », a insisté Geoffroy Roux de Bézieux. « *Les salaires, a-t-il souligné, augmentent, le smic va augmenter de 1,8 % au 1er janvier 2019, il aura augmenté depuis 18 mois de 55 euros net* », a-t-il fait observer. « *Le problème, ce n'est pas dans les entreprises qu'il se pose, c'est un problème de révolte fiscale (...) Les Français sont étranglés. Chaque fois que l'on crée un euro, ce sont 47 centimes qui vont à l'Etat, aux régimes sociaux, aux collectivités locales* ». Les entreprises, elles « *font leur travail, elles sont responsables de l'économie en général. C'est pour cela que j'ai proposé (...) de participer au transport des salariés là où il n'y a pas de prime transport* ».

Faut-il rétablir l'ISF ? « *Ce n'est pas parce que l'on va taxer les plus riches que le pouvoir d'achat des gens qui souffrent sera réglé (...) On est déjà dans un pays qui surtaxe tout le monde, le problème c'est de baisser les impôts, non pas de créer de nouveaux impôts ou d'en rétablir d'autres. On vient de supprimer cet impôt en juin 2018, vouloir le remettre en janvier 2019 ce serait une instabilité fiscale exceptionnelle* ». Quant à la fiscalité écologique, « *il faut vraiment qu'elle soit une fiscalité écologique. Or que va-t-il se passer ? On avait prévu 4 milliards d'euros de recettes et puis l'Etat dit il va me manquer 4 milliards. Cela veut bien dire que cette fiscalité écologique n'en était pas une, c'était une fiscalité pour remplir le budget de l'Etat* », a fait observer Geoffroy Roux de Bézieux pour qui il est urgent de « *baisser les dépenses publiques pour pouvoir baisser les impôts de tous les Français, des ménages d'un côté, des entreprises de l'autre. On ne peut plus continuer à créer des impôts pour remplacer des impôts qu'on supprime* ».

Interrogé sur l'idée d'une prime exceptionnelle défiscalisé et sans charges sociales pour l'employeur, le président du Medef indique que ce doit être sur la base du volontariat. « *Dans les secteurs qui marchent (...) c'est surement possible mais les situations sont très contrastées* », a-t-il souligné en citant le cas du commerce qui « *subit la concurrence d'Amazon et qui vient de subir un mois de ventes catastrophiques et malheureusement décembre va être aussi une catastrophique* ».